

De la Commune d'EMERCHICOURT  
Séance du 26 octobre 2019

**Nombre de conseillers**

En exercice : 15  
Présents : 9  
Votants : 13  
Absents : 6  
Exclus : 0

L'an Deux Mil Dix-neuf, le vingt-six octobre à 9 heures,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LOUBERT Michel, Maire.

**Date de convocation :**

22 octobre 2019

**Date d'affichage :**

22 octobre 2019

**Etaients présents :**

Mesdames BIHANIC Thérèse-Marie et MENDELSKI Caty.  
Messieurs LOUBERT Michel – MIDAVAIN Jean-Marc – FERREZ Didier –  
ROUSSEL Régis – LEPRETRE Frédéric – MALAQUIN Alain et PITIOT Stéphane.

**Absents excusés :**

Madame PIHET Véronique a donné pouvoir à M. FERREZ Didier.  
Madame SUM Michèle a donné pouvoir à Mme MENDELSKI Caty.  
Madame HOMMERIN Eliane a donné pouvoir à Mme BIHANIC Thérèse-Marie  
Monsieur GUERDIN Matthieu a donné pouvoir à M. LOUBERT Michel.

**Absents :**

Messieurs HERBIN Gérard et GUSTIN Arnaud

Madame BIHANIC Thérèse-Marie a été désignée secrétaire de séance.

**DELIBERATION N°: 2019/06/10**

**OBJET : Motion contre la réforme du réseau des Finances Publiques**

Le Ministre de l'Action et des Comptes Publics a annoncé, durant l'été, une profonde réorganisation des Finances publiques qui conduirait l'administration fiscale de l'Etat à supprimer 5 800 postes et pourrait déboucher sur la fermeture de 989 trésoreries et centres des Finances publiques.

Pour le seul arrondissement de Valenciennes, sept trésoreries sont menacées, celles d'Anzin, Bouchain, Condé-sur-Escaut, Douchy-les-Mines, Trith-Saint-Léger, Valenciennes, ainsi que celle de Saint-Amand-les-Eaux, soit quatre trésoreries au sein de La Porte du Hainaut.

Une telle réorganisation entraînerait un nouveau recul du service public fiscal sur notre territoire, alors qu'il est déjà extrêmement compliqué pour les habitantes et habitants de nos communes d'être reçus ou de simplement contacter leur trésorerie.

Afin de mieux faire accepter ce véritable démantèlement du réseau des finances publiques, le gouvernement promet le développement de 30% d'accueils de proximité supplémentaires. Mais cette annonce suscite beaucoup d'interrogations.

Ces permanences se situeraient en effet dans les mairies, bureaux de poste et maisons « France Service ». Elles seraient assurées par des agents municipaux dont ce n'est assurément pas la mission.

Pour notre collectivité, la baisse des effectifs annoncée dans l'administration fiscale aurait également pour conséquence de rallonger une nouvelle fois les délais de traitement de nos mandats, déjà conséquents.

Cette réforme est inacceptable alors que le besoin de plus de proximité dans les services publics est plus que jamais réclamé par les citoyens et les élus locaux. C'est pourquoi le Conseil Municipal d'Emerchicourt demande le maintien de toutes les trésoreries dans nos villes.

Il rappelle également que le service public fiscal relève de la responsabilité de l'Etat et que celui-ci doit être assuré par des agents du Trésor public.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme

Le Maire,  
Michel LOUBERT.